



Situation ubuesque au SIP

La direction a demandé à ce service pendant la campagne IR d'être un soutien téléphonique pour les Centres de Contact au niveau national à raison de 3 agents par jour puis 1 agent depuis la fin théorique de la campagne (pour la Nièvre). Ce soutien est déjà installé depuis 3 ans.

Rappels :

- le SIP est en sous effectif de 10 agents (chiffres au 01/09/2022);
- nationalement, les CDC ont été créés pour assurer l'accueil téléphonique et une partie de la gestion informatique des SIP et SIE (téléphone et e-contacts) ;
- cette année, la campagne IR a été doublée avec la déclaration d'occupation des locaux d'habitation ;
- le SIP et le CDC ont dû assurer, depuis le début de l'année, l'accompagnement et la gestion de la « prime carburant » ;
- la DG a décidé, également cette année, de renforcer l'accueil des usagers par tous moyens et surtout par téléphone en continu par tous les agents du service des impôts des particuliers au détriment des missions de gestion de la campagne d'impôt sur le revenu.

Le SIP a été submergé par les appels téléphoniques ainsi que par les e-contacts liés à GMBI. A cela se rajoute l'aide au CDC.

Par conséquent, les représentants du personnel ont demandé lors de l'instance du CSAL du 07 juin 2023 à la direction locale de stopper le soutien au CDC et de transférer des e-contacts du SIP au CDC.

La direction a répondu qu'il lui était impossible d'arrêter l'aide téléphonique pour le CDC étant donné que c'est une directive nationale. Quant aux e-contacts : « il était trop compliqué de trier les messages pour les transférer au CDC ».

Quelle ne fut pas l'incompréhension des agents du SIP lorsque, vendredi dernier, il leur a été demandé de trier des déclarations n°2042 « papier » afin de les donner à saisir au CDC de Nevers implanté à l'étage au-dessus d'eux.

Un système compliqué est mis en place localement parce que la direction ne veut pas demander à SRP de stopper le soutien téléphonique du SIP au CDC, et ainsi s'opposer à la DG.

Où est le bon sens dont la direction nous parle régulièrement ? (cf engagements n°1 et n°2 du programme Fonction Publique +)

Arrêtons de mélanger les missions entre services différents !!! Ne serait-il pas plus simple que chacun effectue les siennes ?

Les agents du SIP et du CDC ne font que subir les errements de la DG et sa vision à court terme de cette double campagne. Heureusement que le contrat d'objectif et de moyens 2023/2027 mentionne l'importance de faire adhérer les agents au changement !

C'est pourquoi les organisations syndicales de la Nièvre demandent à nouveau l'arrêt du soutien du SIP au CDC et le comblement des emplois vacants du SIP dès aujourd'hui et pour l'avenir.